

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2017/75

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

<u>Date de la convocation :</u>	le 29 septembre 2017
<u>Date d'affichage :</u>	Le 23 octobre 2017

Séance du 05 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 octobre 2017 à 19h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Khristine FOYART, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick ALLARD, Alain CARRIÈRE, Marcel DAUSQUE, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FERRY, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents excusés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPLYNSKI, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Avenant n°1 à la convention de mandat n°1627 - RESSONS SUR MATZ – rue des Plantes

Vu la convention de mandat conclue avec la commune de RESSONS SUR MATZ le 10 mai 2017 pour les travaux de renforcement souterrain des réseaux rue des Plantes,

Considérant certaines contraintes liées au chantier, les montants communiqués au Comité Syndical du 23 mars 2017 nécessitent un ajustement.

Le Président propose de conclure un avenant à la convention de mandat afin porter 91 852,00 € HT le montant de la prise en charge du SEZEO pour les travaux de basse tension.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

AUTORISE le Président à signer un avenant à la convention de mandat n°1627 avec la commune de RESSONS SUR MATZ afin d'ajuster les montants financiers pour les travaux de renforcement souterrain des réseaux réalisés rue des Plantes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

